

Sites stratégiques

REVITALISATION DU CENTRE-BOURG

2017
2030

VERS L'APPROPRIATION DE DEUX SITES STRATÉGIQUES AU COEUR DE BOURG

La revitalisation du centre bourg doit aussi passer par la réappropriation de certains espaces clefs qui peuvent contribuer à améliorer le cadre de vie. L'engagement des projets sur les jardins de la Verzée et sur la grange doit permettre une plus forte valorisation du patrimoine et de la relation entre le cœur de bourg et les deux rivières qui le cernent.

CONSTATS

Site des jardins de la Verzée :

- Un contexte foncier compliqué avec des jardins parfois très éloignés des logements auxquels ils sont rattachés
- Un ensemble de droits de passage pour assurer la desserte
- Un site de grande qualité paysagère très peu valorisé

Site de la Grange :

- Un bâtiment d'une qualité patrimoniale exceptionnelle (volume, charpente, etc.) malgré quelques dénaturations en façade ouest
- Un espace aujourd'hui en friche suite au départ de l'entreprise
- Une localisation stratégique entre cœur de bourg, Argos, et le site des jardins des ateliers municipaux

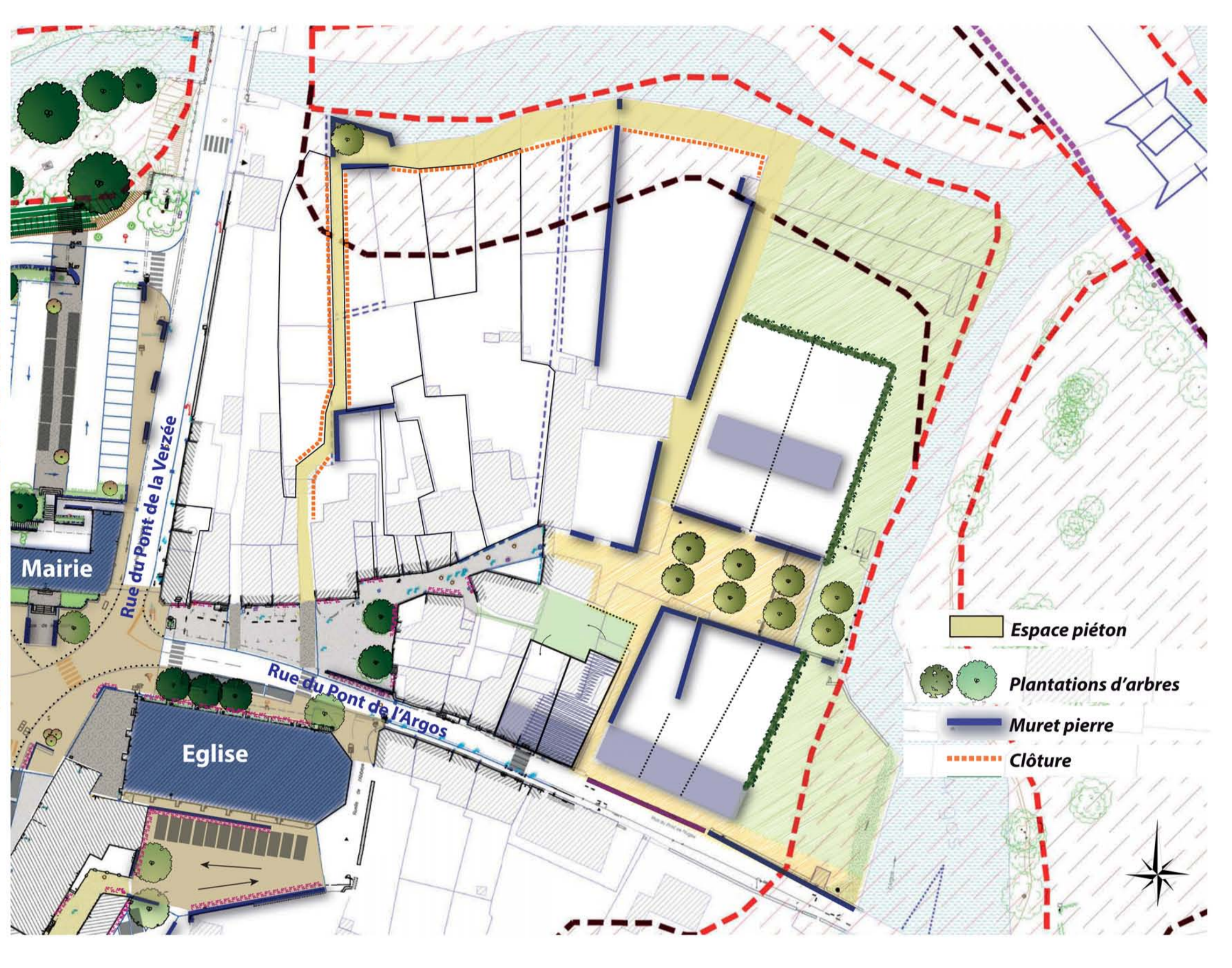
SITE DES JARDINS DE LA VERZÉE

PROJET

- Rencontrer les propriétaires pour étudier avec eux les possibilités d'évolution du secteur
- Créer un chemin public le long de la Verzée et au cœur des jardins permettant de boucler entre le site du presbytère et la place de l'église
- Simplifier le parcellaire des jardins et favoriser le rapprochement des jardins aux logements



PRINCIPE D'AMÉNAGEMENT D'UN CHEMINEMENT PUBLIC

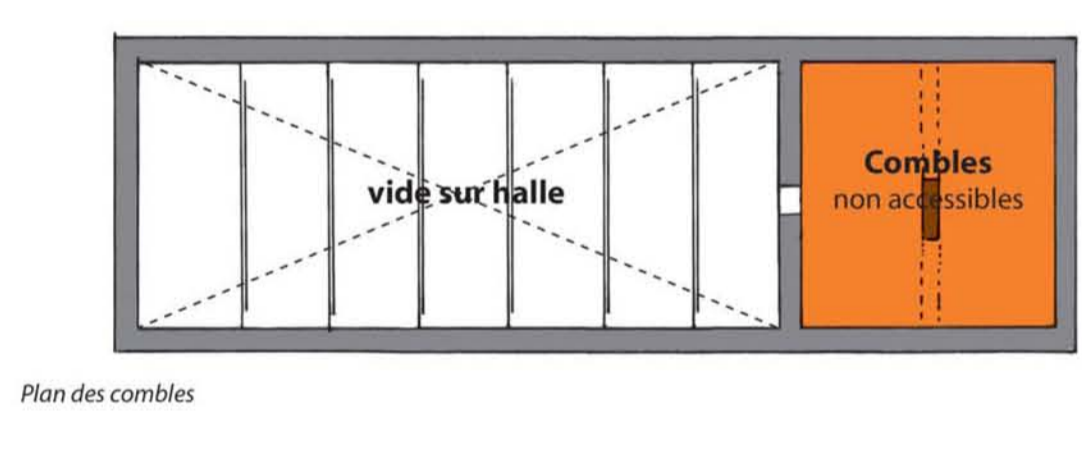
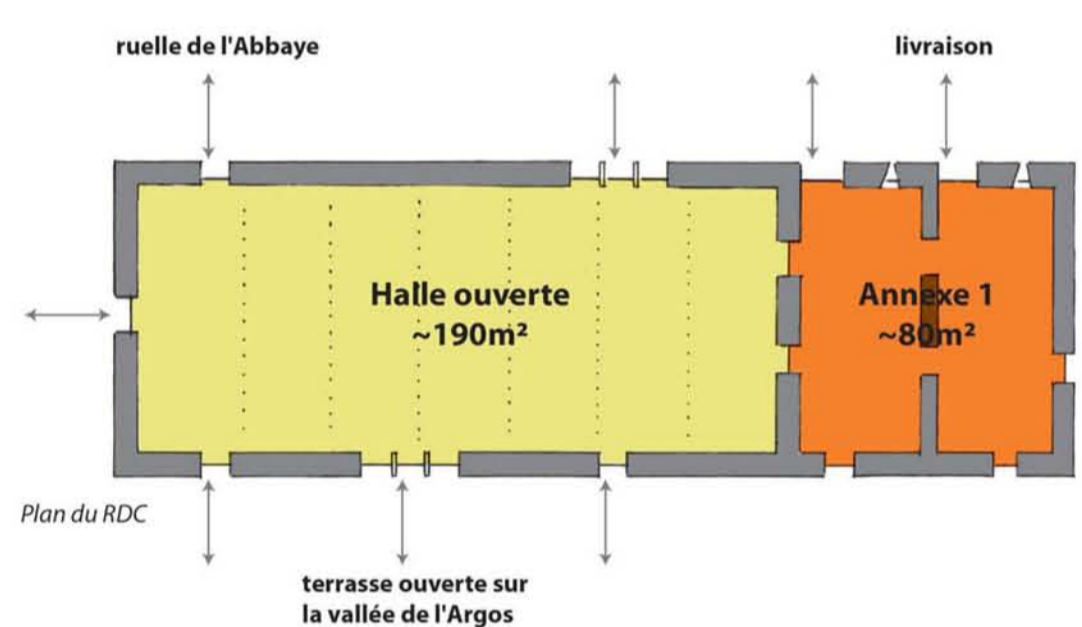


SITE DE LA GRANGE

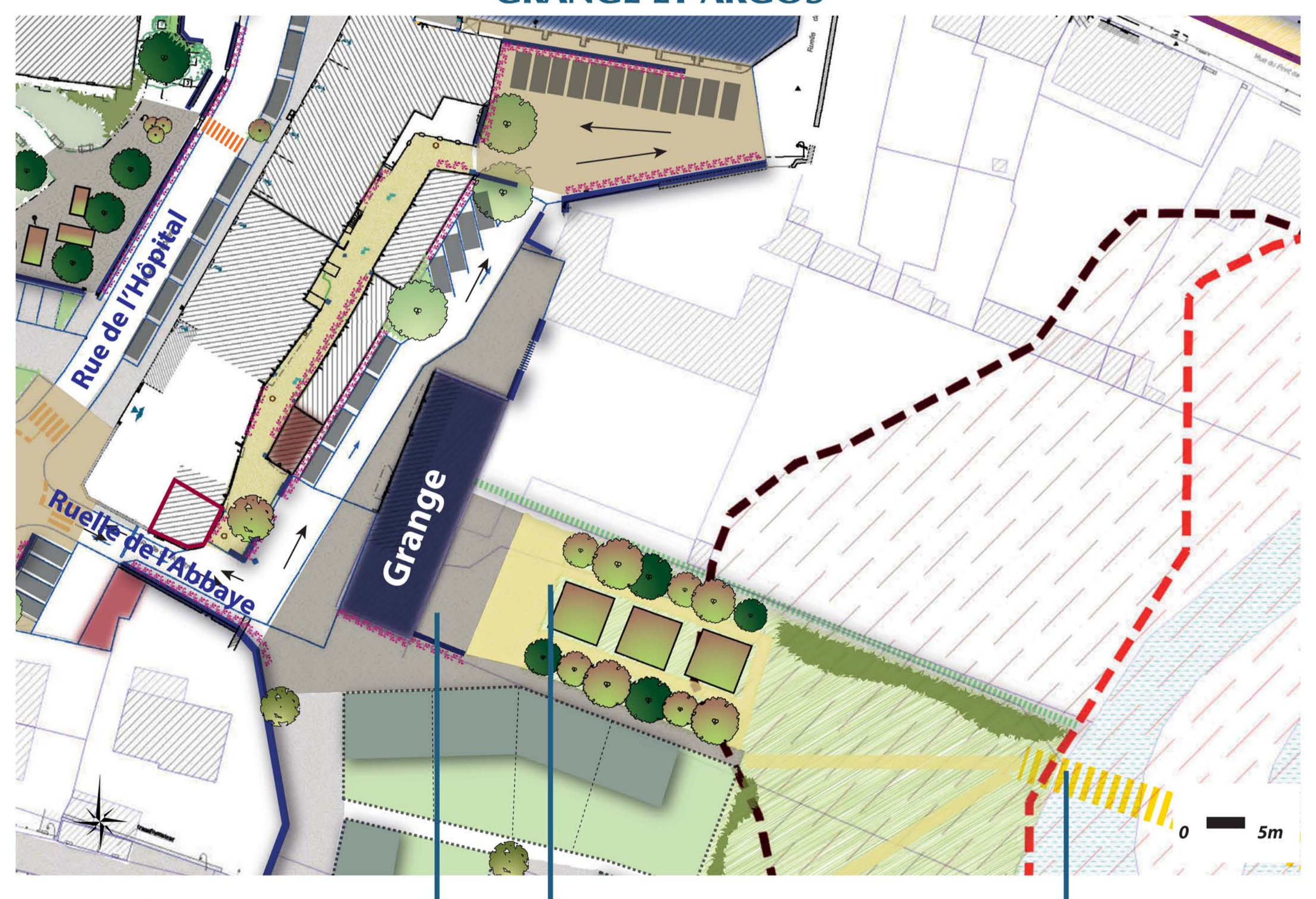
PROJET

- Dans un premier temps, sauvegarder le patrimoine bâti par un changement de destination transformant la grange en équipement public évolutif de type halle ouverte, grâce à une intervention qui préserve la construction sans grever ses possibilités d'évolution
- A plus long terme, aménager l'intérieur du bâti en fonction de besoins clairement exprimés : le principe d'une intervention pérenne mais qui peut s'effacer sans détériorer la structure originelle, à l'exemple d'une salle de réunion créée dans une enveloppe indépendante, telle une poupée gigogne

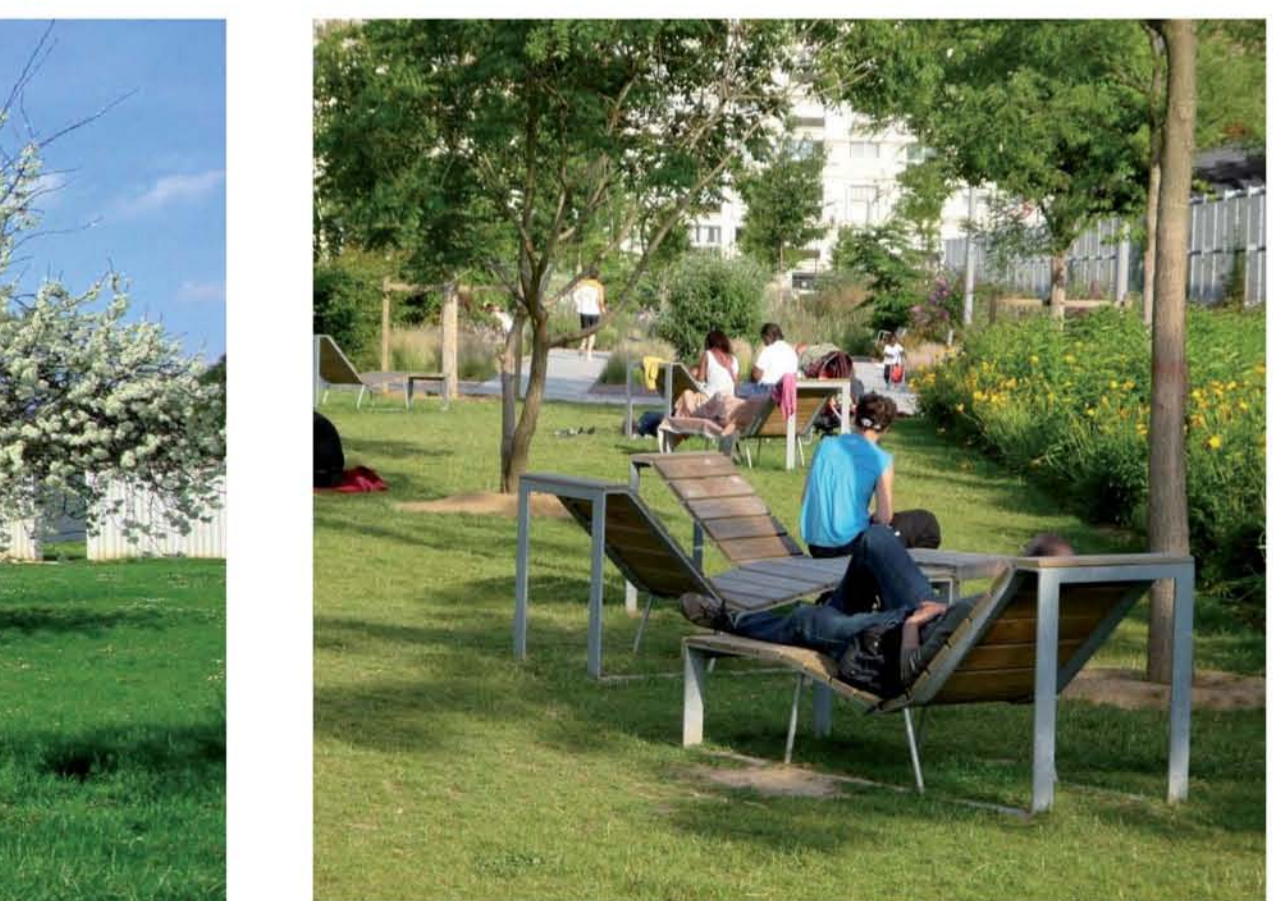
Schématisation de l'aménagement intérieur en version halle ouverte, offrant une capacité maximale d'accueil d'environ 200 personnes debout ou 100 personnes assises



PRINCIPE D'AMÉNAGEMENT DE LA TERRASSE ET DU JARDIN ENTRE GRANGE ET ARGOS



IMAGES DE RÉFÉRENCES DES AMBIANCES ENVISAGÉES



Parvis en pavés de grès à joints engazonnés

Mobilier de confort disposé au gré des envies sur la cour

Arbres fruitiers offrant une ambiance de vergers et permettant de créer une interface avec la vallée de l'Argos tout en ménageant des percées visuelles sur l'espace naturel

Mobilier de confort pouvant être utilisé dans la cour ou au milieu du verger

Valorisation de la façade de la grange par la création d'une cour ouverte avec fleurissement du pignon de la grange relayé par un muret en pierre avec fleurissement en pied délimitant une terrasse

Transition jardinée vers l'Argos : réalisation d'un jardin réinterprétant le registre de verger et de carrés nourriciers, animé d'un cheminement de type stabilisé renforcé

Réalisation d'une passerelle piétonne au-dessus de l'Argos



Demain, une évolution possible de la grange avec une ou plusieurs salles de réunion qui conservent l'authenticité de l'architecture initiale



Perspective sur la grange : respect de la volumétrie, création d'une large ouverture donnant sur un paysage de jardin jusqu'à l'Argos

images non contractuelles